



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 122210

Texte de la question

M. Christophe Masse appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le mécontentement des infirmiers libéraux. Cette profession traverse une crise grave depuis de nombreuses années. En effet, elle seule assure actuellement la continuité des soins 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, avec des tarifs inchangés depuis cinq ans pour certains actes, et depuis vingt-cinq ans pour d'autres. Pourtant, l'enveloppe supplémentaire de 200 millions d'euros votée dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007, permettant de porter l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie des soins de ville de 0,8 % à 1,1 %, aurait dû bénéficier prioritairement aux infirmières. Aussi il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de mettre un terme à cette crise sans précédent qui soulève des questions quant à l'avenir de l'exercice libéral infirmier et à la prise en charge des patients à domicile.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Masse](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122210

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3675